

# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU BURKINA FASO

*UPR INFO PRÉ SESSION POUR LE BURKINA FASO*

*SEPTEMBRE 2023*

**Présentation De Monique DAH**

**Déclaration au nom du Centre  
d'information et de formation en  
matière de droits humains en Afrique  
que (CIFDHA)**

# Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique(CIFDHA)

## Activités:

- Formation et information en droits humains
- Assistance juridique et judiciaire aux victimes de violation des droits humains
- Surveillance, documentation et rapportage (SDR) des cas de violations des droits humains et de l'espace civique
- Suivi des politiques publiques et plaidoyer
- Participation et suivi des mécanismes internationaux

# Situation des droits humains au Burkina Faso: la maternité sans risque pour les femmes

**Recommandation 3<sup>ème</sup> cycle:** 125.78 Poursuivre les efforts de lutte contre la mortalité maternelle et doter les centres de santé du matériel et des médicaments nécessaires (Luxembourg)

## **Situation actuelle :**

- ✓ Taux de mortalité maternelle: 320 pour 100 000 naissances vivantes en 2021
- ✓ Taux de mortalité infantile: 30% en 2021
- ✓ Taux de mortalité néonatale: 18% en 2021

## **Recommandations**

- **Assurer un meilleur accès aux services de santé de grande qualité pour promouvoir la bonne santé et le bien-être des femmes et des enfants conformément à la recommandation 125.82 du 3<sup>ème</sup> cycle acceptée par le Burkina Faso d'ici à 2028 ;**
- **Rendre effective la couverture sanitaire universelle en vue de réduire très significativement la mortalité maternelle et infantile conformément aux objectifs principaux de la CIPD+25 d'ici 2028.**

# Situation des droits de l'homme au Burkina Faso: planification familiale pour les femmes

**Recommandation 3<sup>ème</sup> cycle EPU:** 125.76 Adopter des mesures législatives et politiques qui permettent aux femmes et aux adolescents de bénéficier d'une éducation sexuelle et de services de santé génésique qui leur sont favorables (Honduras)

## **Situation actuelle:**

- ✓ Seulement 43% de femmes ont décidé seule de l'adoption de leur méthode de contraception, 19% l'ont adoptée en cachette, 11% n'utilisent pas de méthode de contraception à cause du refus de leur conjoint/partenaire;
- ✓ 43,8% des utilisatrices récentes n'ont pas reçu des informations sur les effets secondaires de leur méthode contraceptive, 38,8% des utilisatrices n'ont pas reçu des informations sur une autre méthode autre que celle qu'elles utilisent actuellement;
- ✓ Ruptures d'approvisionnement en intrants au niveau de certains centres de santé.

# Recommandations- planification familiale pour les femmes

- **Pérenniser la gratuité de la Planification Familiale pour toutes les femmes à travers sa prise en compte dans l'assurance maladie universelle d'ici à 2028 ;**
- **Renforcer la chaîne d'approvisionnement des produits de santé y compris les contraceptifs modernes de qualité afin d'assurer leur disponibilité permanente dans tous les services de santé au niveau national et communautaire d'ici à 2028 ;**
- **Renforcer les capacités des structures privées de santé dans la mise en œuvre des activités de planification familiale et santé reproductive (PF/SR) en les dotant d'équipements médicotecniques, intrants, consommables d'ici à 2028 ;**
- **Renforcer l'information sur les services de planification familiale de qualité, fondés sur le choix libre et éclairé à tous les niveaux du système de santé à travers la sensibilisation des communautés.**

# Situation des droits humains au Burkina Faso : Egal accès aux services de santé sexuelle et reproductive

**Recommandation 3ème cycle EPU:** 125.77 Permettre d'appliquer le régime national de soins de santé en vue d'offrir des services de santé à tous sans discrimination (Israël).

## **Situation actuelle:**

- ✓ Services de santé sexuelle et reproductive inadaptés aux besoins des jeunes;
- ✓ Services de santé sexuelle et reproductive inadaptés aux besoins femmes en vivant avec un handicap.

## **Recommandations:**

- **Renforcer l'accès des adolescent.e.s et des jeunes, à une information complète et adaptée à leur âge à travers la sensibilisation, à une éducation à la vie familiale et à des services de santé reproductive et planification familial complets, de qualité, rapides et adaptés à leurs besoins conformément à la cible 3.7 des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies ;**
- **Adapter le plateau technique à la prise en charges des soins obstétricaux et gynécologiques en faveur des femmes handicapées.**

# Situation des droits humains au Burkina Faso : Interruption sécurisée de grossesse

**Recommandation 3<sup>ème</sup> cycle EPU:** 125.79 Ne pas ménager les efforts pour améliorer l'accès aux soins de santé pour tous, notamment aux services de santé sexuelle et génésique (Australie).

## **Situation actuelle:**

- ✓ Lourdeur de la procédure de l'interruption sécurisée de la grossesse dans les conditions prévues par la loi ;
- ✓ Vulnérabilité des femmes et des filles ;
- ✓ Méconnaissance des conditions prévues par la loi par les femmes et les filles.

## **Recommandations:**

- **Renforcer l'information sur les conditions légales de l'interruption sécurisée de la grossesse au Burkina Faso auprès des femmes notamment celles en situation de vulnérabilité, à travers des campagnes de sensibilisation ;**
- **Accélérer les procédures devant les juridictions en cas de viol ou d'inceste afin d'assurer l'accès aux services d'interruption sécurisée de la grossesse selon la loi et des soins post-avortement, particulièrement dans les établissements de soins primaires desservant les populations en situation de vulnérabilité et de marginalisation.**

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**